PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 février 2022

Le 21 février 2022 à 20 heures, le conseil municipal réuni à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN, Maire, a pris les décisions suivantes :

Présents : Mrs GRANDJEAN, ALBERTI, MILLET, DUMONT, FAGNI, MANGUELIN,
Mmes MICHAUD, DECHAIX, MOISSONNIER, DESSERTINE, CHAMBAUD
Excusés : Mireille AJOUX, Francis PESTELLE, Stéphane LAPALUD, Marianne PIROUX
Secrétaire de séance : Isabelle MICHAUD
Stéphane LAPALUD a donné son pouvoir à Pierre MILLET
Francis PESTELLE a donné son pouvoir à Isabelle MICHAUD

1) Approbation du dernier Conseil
A la demande de Colette DECHAIX, il est précisé que le rond-point qui doit être supprimé au lotissement de la dame est le 2ème rond-point et non le premier.

Le procès-verbal du 10 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

2) D.I.A.
Le conseil municipal n'envisage pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente ci-dessous :

- DIA 00123522V0001 : Vente d'un terrain bâti sur la parcelle cadastrée A 1444 d'une surface totale de 1075 m^2, pour un montant de 255 000,00 euros.
- DIA 00123522V0002 : Vente d'un terrain bâti sur la parcelle cadastrée A 1242 d'une surface totale de 126 m^2, pour un montant de 185 000,00 euros.

3) Budgets

▪*Budget Communal : Vote des Subventions*

Un tableau récapitulatif des subventions a été distribué aux conseillers présents .

Isabelle Michaud demande des précisions quant à l'augmentation de la subvention de Pôle Enfance :

- Augmentation du salaire de Delphine Gudet qui verra sa charge de travail augmenter avec le départ de Laurent Dechavanne
- Prestation de service de Laurent Dechavanne auprès de l'Association pour une durée à déterminer

il rappelle également que c'est un service indispensable à la population et qui est apprécié des administrés.

Isabelle Michaud ne remets pas en cause le Pôle Enfance ni le travail de la directrice ni celui du président mais elle rappelle également qu'il serait bien d'impliquer un peu plus de bénévoles pour éviter un budget très important pour les communes et souligne que les associations devraient être tenues essentiellement par des bénévoles .

Le Maire s'inquiète de l'augmentation du prix des denrées alimentaires qui risque d'impacter le budget de la cantine .

Afin de voter la subvention à l'ADMR , Christine Moissonnier est chargée de demander le

nombre de personnes utilisant les service de cette association .

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal vote les subventions ci-dessous qui seront inscrites au budget 2022.
Pour la subvention de Pôle Enfance, le montant prévu sera validé après consultation des 2 communes partenaires.

SUBVENTIONS VERSEES aux ASSOCIATIONS

	2022
Pôle Enfance Jeunesse	42 000,00 €
Bouchoux Condeissiat	200,00 €
Sou des Ecoles	1 000,00 €
Clique Varaxoise	100,00 €
Amicale des Pompiers	500,00 €
AMRA	100,00 €
Académie de la Dombes	50,00 €
Souvenir Francais	100,00 €
Comité des fêtes	600,00 €
Les amis de la Gendarmerie	100,00 €
JSP Villars les Dombes	50,00 €
APE College Villars les Dombes	250,00 €

▪***Budget Assainissement***

Le Maire informe le Conseil que la facture d'électricité de la nouvelle station d'épuration a considérablement augmenté et propose l'étude d'installation de panneaux solaires sur la friche située à coté de la station d'épuration qui permettrait un autofinancement .

Il demande le ressenti du Conseil à ce projet.

A l'unanimité le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour continuer d'étudier le projet et sa rentabilité dans le temps .

Le Maire prendra contact avec Gilles Dubost Maire de Lapeyrouse pour connaitre la marche à suivre , ce dernier utilisant depuis déjà plusieurs années des panneaux solaires sur sa commune.

3)Travaux

→ Rénovation de la Salle des fêtes

Le Maire informe le Conseil que les travaux avancent malgré le problème de défaillance de l'entreprise de maçonnerie. La Commune n'ayant plus de contact avec cette entreprise, une

procédure de résiliation doit être engagée. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour signer tout acte concernant cette résiliation afin de poursuivre les travaux .

→Bâtiment Sinistré

Le Maire rappelle que le Conseil avait donné pourvoir pour signer l'acte d'engagement pour un assistant à Maitre d'ouvrage . Il informe le Conseil qu'un acte d'engagement a été signé avec Madame Paulin Directrice de la Société « Assistance Conseil Service » située à Lagnieu pour un montant de 6480,00 Euros .

Cette dernière travaillera en collaboration avec le Cabinet Exetec, maître d'œuvre pour établir les dossiers de mise en concurrence.

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour signer tous actes concernant la reconstruction du bâtiment sinistré.

→Bâtiment Face à l'église

Le Maire informe le Conseil que les travaux de l'appartement de Madame Tallec sont presque terminés. Le Maire propose de réunir la commission bâtiments pour visiter l'appartement avant la remise en location.

Isabelle Michaud demande si l'appartement de Monsieur Techer sera également rénové.

Le Maire informe le Conseil que les huisseries ont été changées et seuls des travaux de mise en conformité d'électricité seront faits.

Isabelle Michaud réponds qu'il est regrettable que cet appartement ne soit pas rénové au même titre que les autres.

4) Communauté de Communes de la Dombes

Service Commun Gestion des Poteaux à Incendie

La Communauté de Communes de la Dombes prévoit la création d'un service commun pour la gestion des poteaux incendie. Après discussion il est décidé d'étudier la prestation proposée pour la vérification des poteaux Incendie soit 42 poteaux à 55 euros le poteau avec un contrôle d'un tiers par année.

ZA et Avenir de la Cuma

Une rencontre a eu lieu avec David Charvieux et Arnaud Grand . Le dossier suit son cours .Une estimation des domaines de la parcelle appartenant à la Cuma a été demandée.

5)Questions Diverses

Cette année, Colette Dechaix a visité avec les agents communaux les serres de Baderand à Saint Didier de Formans . Ils prendront les fournitures nécessaires au fleurissement dans ce magasin . Deux gros pots seront mis en place devant l'église pour agrémenter et fleurir la façade .

Un hommage sera fait à Emile Blanc avec l'inauguration de la place devant l'église à son nom, le samedi 11 juin à 17H30 suivie d'une messe à 18 H30.

Devant la proposition de mettre une inscription au Jardin des Souvenirs . Isabelle Michaud fait remarquer qu'elle n'est pas d'accord puisque les cendres d'Emile Blanc ne repose pas au cimetière.

Colette Dechaix propose de mettre une plaque « A la mémoire d'Emile Blanc » .

Isabelle Michaud fait remarquer que le même jour et au même moment il y a le challenge Thevenet et que ce challenge est prévu depuis longtemps et qu'il n'est pas possible de modifier la date.

Le Maire répond qu'il va essayer de trouver une autre date.

La course du cœur reliant Paris au Arcs fait une halte à Marlieux le 26 juin vers 4 heures du matin, Michel Alberti rappelle qu'il a besoin de bénévoles pour aider à la logistique à l'arrivée des coureurs.

Commission des Finances : la Date est fixée au 11 Mars à 9 heures

Isabelle Michaud demande ce qui l'en est du futur lotissement sur la parcelle Michon route de la Mitaine , car elle a entendu dire que le projet présenté n'était plus d'actualité.

Le Maire confirme qu'effectivement le projet actuel est annulé, n'étant pas conforme au PLU.

Une autre étude est envisagée.

Rappel des dates des élections présidentielles les 10 et 24 Avril prochain

Prochain Conseil : le 28 mars prochain

L'ordre du jour est clos la séance se termine à 22 heures